

Article 1 : EPREUVES ET TROPHEES

1/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise annuellement une épreuve régionale nommée Finale Régionale des Vainqueurs de Coupes. (F.R.V.C.)

Sauf dispositions contraires prévues aux présents règlements, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération et de la LFNA qui s'appliquent.

2/ La coupe remise à l'issue de la Finale est la propriété de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Elle est confiée au vainqueur de l'épreuve qui en a l'entière responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Elle doit être retournée au siège de la Ligue à ses frais et risques avant le 30^{ème} jour précédant la date de la Finale de la saison suivante.

3/ Un trophée souvenir est remis à titre définitif aux douze finalistes.

Article 2 : COMMISSION D'ORGANISATION

La F.R.V.C. est organisée et gérée par la Commission Régionale des Compétitions Seniors.

Article 3 : ENGAGEMENTS

1/ La F.R.V.C. réunit les 12 équipes vainqueurs de chaque Coupe Départementale à 11 organisée par les Districts de la Nouvelle-Aquitaine et ouverte uniquement aux équipes disputant une compétition départementale.

2/ Les clubs vainqueurs seront automatiquement engagés dans cette épreuve.

Article 4 : OBLIGATIONS DES CLUBS

Les clubs devront être à jour de leurs cotisations F.F.F., Ligue Football Nouvelle-Aquitaine et des Districts, pour pouvoir disputer la Finale Régionale des Vainqueurs de Coupes.

Article 5 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Cette compétition aura lieu en principe le troisième week-end du mois de Juin.

Elle se dispute sur une formule d'échiquier avec 2 poules de 6 équipes, le premier de chacune des deux poules s'affrontant pour la Finale.

1/ La formule Echiquier

Les équipes qualifiées seront réparties en 2 groupes de 6 équipes.

Elles seront opposées selon la formule de compétition dite « Echiquier », et nommées poule A et poule B

Le tirage au sort effectué le samedi au matin déterminera l'ordre des premières rencontres pour chaque groupe, soit :

A1 contre A2

B1 contre B2

A3 contre A4

B3 contre B4

A5 contre A6

B5 contre B6

Pour la suite, à partir du 2^{ème} match, ainsi que pour le 3^{ème} matches, l'ordre des rencontres, de chaque groupe, est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes, donc :

1^{er} contre 2^{ème}/3^{ème} contre 4^{ème}/5^{ème} contre 6^{ème}/7^{ème} contre 8^{ème} ...

Aucune équipe ne rencontre deux fois le même adversaire.

Le cas échéant, elle rencontrera l'équipe suivante au classement.

En cas d'égalité finale, entre 2 ou plusieurs équipes, le départage sera effectué comme suit :

1/ Résultat entre les équipes ex-aequo

2/ Le Défi Bâche

3/ Différence de buts sur les rencontres jouées

2/ La finale

Elle réunit le premier de chacune des deux poules.

Article 6 : ORGANISATION DES RENCONTRES

1/ Heures de matches

La Commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au :

- Samedi 13H45 : défi Bâche – Poule A
- Samedi 14H30 : 1^{ère} série de 3 matchs – Poule A
- Samedi 14H45 : défi Bâche – Poule B
- Samedi 15H30 : 1^{ère} série de matchs – Poule B
- Samedi 16H30 : 2^{nde} série de matchs – Poule A
- Samedi 17H30 : 2^{nde} série de matchs – Poule B
- Dimanche 10H00 : 3^{ème} série de matchs – Poule A
- Dimanche 11H00 : 3^{ème} série de matchs – Poule B
- Dimanche 14H00 : Match de classement de la 7^{ème} à la 12^{ème} place
- Dimanche 15H00 : Match de classement de la 1^{ère} à la 6^{ème} place.

Article 7 : DEROULEMENT DES RENCONTRES

1/ Nombre de joueurs

Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs maximum dont un 2nd gardien de but sur une feuille de match unique établie à l'avance par le club et adressée à l'instance régionale 48H00 avant le début de la compétition.

2/ Couleur des maillots

Les équipes seront toutes dotées d'un équipement fourni par la LFNA.

3/ Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 15 pour les remplaçants.

Le second gardien devra porter le numéro 16.

Le joueur identifié avec le numéro 16 ne peut remplacer que le gardien de but, poste pour poste.

4/ Ballons

Les ballons seront fournis par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

5/ Attributions des points

A/ Rencontre :

3 points : match gagné

1 point : match nul

0 point : match perdu

B/ Défi Bâche :

Se référer à l'annexe sur le descriptif de l'épreuve.

6/ Qualification et Participation

Ne pourront participer, s'il s'agit d'une équipe réserve, que 3 joueurs ayant participé à plus de 7 rencontres avec l'équipe supérieure du club en référence à l'article 26.C.2 des RG de la LFNA.

En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux de la Fédération et 24. A des règlements de la LFNA, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match sur toute la compétition.

7/ Durée des rencontres

La durée d'une rencontre, sur la formule échiquier, est de 50 min, divisée en deux périodes de 25 minutes avec une mi-temps de 10 minutes.

La durée de la Finale est de 50 min, divisée en deux périodes de 25 minutes avec une mi-temps de 10 minutes

En cas d'égalité à l'issue de la Finale, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (3 tireurs puis la mort subite).

8/ Exclusion Temporaire

La réglementation de l'Exclusion Temporaire reprise à l'annexe 3 des RG de la LFNA est applicable.

9/ Réserves et réclamations

Les réserves, réclamations et évocations doivent être formulées dans les conditions prescrites aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Article 8 : LES OFFICIELS

1/ Arbitres et arbitres assistants

Ils sont désignés par la Commission Régionale de l'Arbitrage.

En cas d'absence de l'arbitre désigné, s'appliquent les dispositions de l'article 19.B des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

2/ Délégués

Un délégué officiel de la L.F.N.A. est désigné sur chaque terrain de l'épreuve.

Article 9 : FORFAITS

Un club déclarant forfait pour une rencontre de la F.R.V.C. doit en aviser la Commission organisatrice par tout moyen et le confirmer par écrit, sans préjuger des différentes pénalités financières fixées par le barème financier.

Article 10 : DISCIPLINE - LITIGES

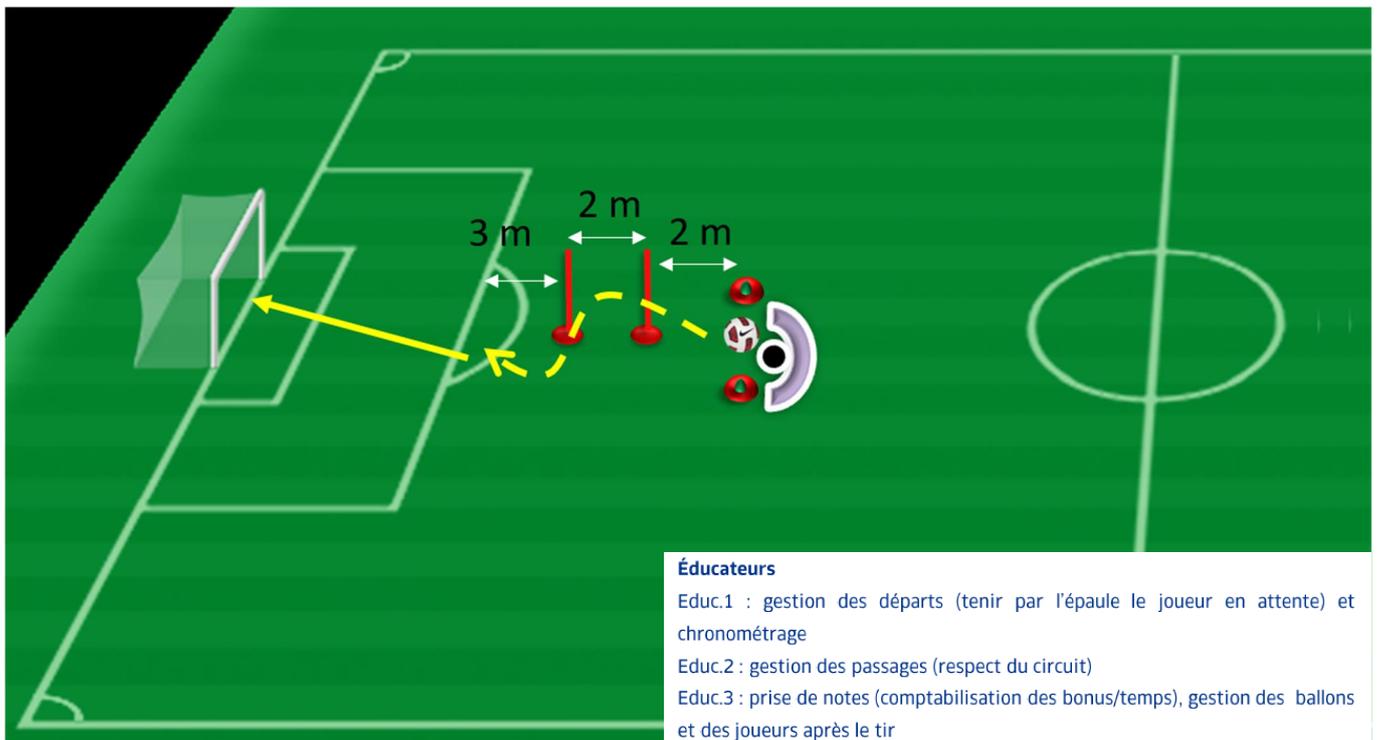
Les faits disciplinaires et les litiges (réserves) survenant à l'occasion des rencontres de la F.R.V.C. seront instruits par les Commissions Régionales compétentes en la matière. Ces décisions de 1^{ère} instance pourront être interjetées d'Appel conformément aux dispositions des articles 188 à 190 des RG de la F.F.F.

Pour information, un joueur, exclu à l'occasion d'une rencontre de cette Finale Régionale, sera suspendu à titre conservatoire jusqu'à décision de la Commission Régionale de Discipline.

Article 11 : REGLEMENT FINANCIER

Des dotations matérielles seront attribuées aux 12 clubs participants à savoir un jeu de maillots, shorts et chaussettes pour chaque joueur.

ANNEXE SUR LE DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE DEFI BACHE



Règlement du défi conduite :

Objectif : réaliser le meilleur temps possible en relais de 16 joueurs

Atelier :

Chaque équipe est évaluée sur le temps total de passages. Chaque joueur doit réaliser une conduite de balle et frapper au but avant la ligne des 13 m. Les joueurs effectuent une frappe du côté de son choix afin d'atteindre une des cibles de la bâche. Le côté de départ est au choix.

Le chronomètre démarre quand le 1^{er} joueur débute la conduite de balle (passage de la ligne) et il s'arrête au moment du dernier joueur. Le départ du joueur suivant est déclenché au moment de la frappe sur le ballon du précédent (quand l'éducateur lâche l'épaule du joueur). Un joueur qui ne respecte pas le circuit doit revenir à l'endroit de l'irrégularité pour continuer le slalom.

Si l'équipe présente moins de 16 joueurs, un tirage au sort sera effectué pour compléter le nombre de joueur manquant

Bonus / Malus :

Si cible atteinte : -3 sec cible basse (1 rebond autorisé avant la cible) ou - 10 sec cible haute sur le temps total.
+ 5 sec si la frappe est déclenchée après la ligne des 13 m.